

# JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 147 - été 2022

Journal de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville

Éditrice responsable : Madeleine Gurny - Imprimerie : Imprimerie Nationale, Genève

Tirage : 8400 exemplaires - AHCVV 1200 Genève

Internet : [www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch) - Adresse électronique : [journal@ahcvv.ch](mailto:journal@ahcvv.ch)

ont participé à ce numéro : Oriana Brücker (ob), Madeleine Gurny (mg), Robert Gurny (rg), Roman Juon (rj), Andrienne Soutter (as) et Florence Vandenbeusch (fv)

**Fête de la musique!**  
24 25 26 juin !!  
2022 Genève

fetedelamusique.ch

Nous avons la joie de vous annoncer les dates de la 31<sup>ème</sup> Fête de la musique, qui se tiendra en ville de Genève les 24, 25 et 26 juin 2022. La manifestation sera de retour avec 30 scènes réparties en Vieille-ville, de la place de Neuve, en passant par le parc des Bastions, jusqu'à l'esplanade Saint-Antoine.

A l'instar de 2019, les organisateurs renforcent la gestion de foule en interdisant l'accès aux véhicules pendant la manifestation, du vendredi 24 juin dès 19h au dimanche 26 juin 23h.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site [www.fetedelamusique.ch](http://www.fetedelamusique.ch) pour de plus amples informations. Le secrétariat de la Fête de la musique se tient à votre disposition au numéro officiel gratuit de la manifestation, notamment pour les personnes à mobilité réduite pour lesquelles des déplacements peuvent être organisés (si possible, de manière anticipée): 0800 553 553 ou par mail à l'adresse: [fetedelamusique@ville-ge.ch](mailto:fetedelamusique@ville-ge.ch). Nous vous remercions par avance.

## la friche (suite et pas tout-à-fait fin)

A ce jour, soit le 8 mai 2022, date de la mise en pages du Journal des Habitants 147, nous ne pouvons pas encore vous annoncer une bonne nouvelle, soit le lancement de l'appel à candidature pour l'attribution d'un terrain en droit de superficie pour la réalisation et la gestion de logements sociaux pérennes rues Calvin-Pélissier. Par contre nous vous informons qu'un conseiller municipal a déposé une interpellation écrite\* à la séance du Conseil municipal du 26 avril, dont la réponse tombera vraisemblablement au mois de mai.

Et nous vous donnons pour rappel ci-dessous l'extrait du Règlement du Conseil municipal concernant l'interpellation écrite :

*4. L'interpellation écrite doit être développée de manière complète au moment de son dépôt au Bureau. Le Conseil administratif y répond par écrit. L'interpellation écrite et la réponse figurent à l'ordre du jour de la session ordinaire qui suit immédiatement celle de son dépôt. A défaut, le Conseil administratif explique pourquoi il n'a pas pu tenir le délai.*

Alors, chers concitoyens et concitoyennes, encore un peu patience avant de voir lancée la longue procédure qui devrait aboutir à la construction de logements d'utilité publique sur la friche Calvin-Pélissier.

\*Extrait de l'interpellation écrite :

«[...] En conclusion, je voudrais connaître la position du Conseil administratif sur ce secteur: veut-il transformer le site en logements coopératifs? Ou a-t-il d'autres intentions? Si oui, lesquelles? »

as

et voilà !



Ce fut une belle fête. Elle était toute entière dédiée à célébrer la véritable inauguration du Manège en Ville, à attirer toute la population du quartier qui va fréquenter ce lieu, de génération en génération et du berceau à l'âge avancé.

Nous avons vécu une journée formidable grâce à l'équipe qui anime au quotidien les accueils au Manège en Ville. Tous les participants se rappelleront de Philibert sur ses échasses, avec ses contorsions pour déambuler dans le Manège ou ses tours de jonglage, Noé le Magicien et les visites guidées complètement déjantées du Bestiaire à Pampille. Au moins 80 participants se sont creusé les méninges lors de l'escape game, d'autres en remplissant le quiz (merci au SIG pour les 12 prix) ou en complétant le puzzle. La bande annonce du film de Pascal Baumgartner sur la longue gestation du Manège en Ville nous a rendus impatients d'en voir davantage.



Les plus petits ont pris d'assaut la ludothèque et ses jeux, la halte-garderie pour écouter des histoires ou se faire maquiller, le sculpteur d'animaux ou autres objets en ballon, le rallye des gommettes et, point d'orgue, le goûter, avec les petits pains au chocolat (offerts par la confiserie Arn) et le sirop du jour.

Les plus âgés ont apprécié l'ambiance, la terrasse, les buvettes et stands de nourriture, les danses costumées, le groupe d'improvisation théâtrale, le duo Chardet-Vincent et en soirée, la musique live du groupe Recall et la danse sur les airs programmés par le DJ.

En fin d'après-midi, Julia Sallabery et sa harpe nous ont charmés en attendant l'incontournable moment des discours. Ils ont été prononcés par Mesdames Christina Kitsos (sur son admiration de l'énergie citoyenne mise au service du Manège en Ville), Elisabeth Micheli (beaucoup de remerciements à tous ceux qui ont permis cette réalisation) et Madeleine Gurny (pour nous laisser entrevoir comment fonctionne la gouvernance partagée au sein du Manège en Ville). Mme Sallabery a continué son concert pendant un apéritif offert à toutes les personnes encore présentes.



Ce fut une belle journée! Sentez-vous les bienvenus au Manège en Ville...

mg

## local pour pratiquer la musique

La Maison de quartier au Manège en Ville doit continuer à chercher une solution pérenne pour mettre à disposition de jeunes musiciens un local de répétition. Heureusement, celui de la rue Chausse-Coq peut encore être utilisé pendant quelque temps, mais ce local doit trouver sa place dans l'offre du Manège.

En effet, un certain nombre de nos jeunes sont en souffrance face à la situation de crise actuelle. Ils ont un sentiment d'avenir bouché (guerre, climat, chômage, etc.), alors qu'à leur âge, ils devraient être en train de construire leur avenir, d'échafauder des projets professionnels et relationnels. Il est

important qu'ils soient soutenus par des occupations telles que le sport, la musique, la culture, etc.

Plus largement, c'est nous tous qui allons devoir trouver des solutions pour survivre aux changements de notre société. Par exemple, développer non seulement des offres de loisirs, mais aussi celles de solidarité. De toute façon, il va falloir changer notre mode de vie et surtout s'organiser pour y arriver.

Une maison de quartier est l'un des lieux qui doit répondre à ces attentes.

rj

Pavillon ADC

9-11 juin  
je-ve 20h, sa 19h

**Katerina Andreou**  
*Mourn Baby Mourn*

Association pour la danse contemporaine Genève

Place Sturm 1  
1206 Genève  
[pavillon-adc.ch](http://pavillon-adc.ch)

**La Clémence**  
LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE  
OUVERT TOUS LES JOURS  
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR  
[www.laclemence.ch](http://www.laclemence.ch)

**Arn**  
CHOCOLATERIE  
TEA-ROOM  
BOURG-DE-FOUR 12  
1204 GENÈVE  
[www.swisschocolates.ch](http://www.swisschocolates.ch)  
TÉL. +41 22 310 40 94  
FAX +41 22 312 18 25  
[info@swisschocolates.ch](mailto:info@swisschocolates.ch)

**10.- fr de réduction dès 100.- fr d'achat**  
(à l'exception des actions, spiritueux et cigarettes)  
sur présentation de cette annonce

**Pam Partner**  
valable uniquement chez :  
Tél. 022 311 03 10  
RUE CHAUSSE-COQ 4-6

Banque Raiffeisen  
d'Arve et Lac  
Agence de Rive  
à votre service

**RAIFFEISEN**

Imprimerie **in** Nationale  
Maison fondée en 1874

c/o Prestige Graphique  
Chemin du Pont-du-Centenaire 114  
CH-1228 Plan-les-Ouates  
022 732 27 12

www.imprimerienationale.ch

Confiez-nous vos impressions!



**PHARMACIE SAINT-LEGER**

Bd Philosophes 15 – 1205 Genève  
Tel 022 321 08 15  
pharmacie.st-leger@bluewin.ch  
www.pharmacie-st-leger.ch

**COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE  
OU PAR E-MAIL**

**LIVRAISON GRATUITE AU  
CENTRE ET EN VIEILLE-VILLE !**

**CHOITEL**  
Maître Opticien

**2<sup>ème</sup> PAIRE OFFERTE**  
\* voir conditions en magasin

Rue de la Corrairie 22 • Genève  
T 022 310 01 79  
www.choiteloptic.ch

## la vieille-ville, ses jolies terrasses, mais aussi ses habitants !

L'Association des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville se réjouit de la fin des mesures sanitaires comme l'ensemble de la population, et partage l'enthousiasme des restaurateurs qui retrouvent leur clientèle.

Toutefois, il est à constater que le nombre d'établissements publics ne cesse de croître dans le périmètre du Bourg-de-Four ainsi que les nuisances subies par les habitants, le jour comme le soir. En effet, le développement des terrasses, actuellement autorisées à dépasser leur surface en raison de l'extension des mesures sanitaires jusqu'à l'automne, gonfle la fréquentation des lieux, occasionnant plus de bruit, mais également une gêne considérable pour les usagers de nos rues en zone de rencontre, où cohabitent piétons, cyclistes, livreurs, taxis, et de nombreux camions de livraison à toute heure.



Si la question de l'utilisation accrue du domaine public relève principalement du droit, celle du bruit trouve aussi une réponse réglementaire, mais doit être avant tout traitée par les restaurateurs avec bon sens.

Car ce n'est pas le rôle des habitants de rappeler aux clients les plus bruyants qu'ils troublent leur sommeil, mais bien aux gérants des établissements de tout faire pour assurer la bonne cohésion entre leurs clients et les habitants. Et si l'obligation de désigner des répondants appelés «chuchoteurs» a disparu aujourd'hui, et cela est bien dommage, il revient aux gérants et à leur personnel d'endosser ce rôle.

En la matière, outre la question des vociférations de quelques-uns, se pose également la problématique de la musique diffusée dans certains établissements, porte et fenêtres ouvertes, et qui contrevient au Règlement genevois sur la tranquillité publique lequel interdit que la musique soit perçue depuis le domaine public.

Enfin, nous nous réjouissons de la collaboration étroite avec la police municipale, qui intervient en semaine jusqu'à minuit et jusqu'à 2 heures du vendredi au dimanche matin (à ce sujet, alors que nous allions mettre sous presse cet article, nous avons pris connaissance de la décision du CA de modifier l'horaire de fermeture des terrasses : minuit en semaine et 2 heures les vendredi et samedi, rangement inclus).

En souhaitant à toutes et tous, habitants comme gens de passage, un bel été en terrasse, dans le respect des uns et des autres.

Lucien Barrillier

mg



e-mail : [info@ahcvv.ch](mailto:info@ahcvv.ch)  
site : [www.ahcvv.ch](http://www.ahcvv.ch)  
Facebook : [ahcvv comité](https://www.facebook.com/ahcvv.comite)  
Adresse : **AHCVV**  
**1200 Genève**



**Sous les Pavés  
Artisans Bijoutiers**

www.souslespaves.ch  
12 Rue du Perron  
1204 Genève  
0227001806

Créations  
Réparations  
Transformations

**RICHARD GEYER  
HAIR & BEAUTY**

RUE DU PERRON 14  
1204 GENÈVE  
TEL: 022 311 41 92  
WWW.COIFFEURDELACITE.COM

**10 ANS**  
2012-2022

**Votre centre de santé**



**Horaires d'ouverture**  
Lundi au Mercredi : 09 h 30 – 19 h 00  
Jeudi : 09 h 30 – 20 h 00  
Vendredi : 09 h 30 – 19 h 30  
Samedi : 09 h 30 – 18 h 00

**Pharmacie Amavita**  
Confédération Centre

**AMAVITA**  
ma pharmacie

## les smartphones et les seniors

Un habitant du quartier a sollicité l'aide de l'AHCVV pour développer un projet d'entraide intergénérationnelle: son idée est de mettre en relation des ingénieurs en formation à la Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève (HEPIA) et des seniors pour leur transmettre les compétences nécessaires afin qu'ils puissent à leur tour aider leurs contemporains qui ont de la peine à apprivoiser leur smartphone, les étudiants continuant à les soutenir en cas de difficulté.

Voilà qui tombe tout à fait dans la cible de l'appel à projet de la Ville prévu dans le cadre de la journée internationale des personnes âgées qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2022. Encouragé par Luca Carrozzini de l'Antenne sociale de proximité Eaux-Vives-Cité-Champel, un dossier a été déposé. Nous espérons que la Ville y répondra favorablement et que certains d'entre vous saisiront cette opportunité pour devenir plus agiles avec leur smartphone.

mg



Rue Julienne-Piachaud 4  
1204 Genève  
022 311 00 61  
mq.chaussecoq@fase.ch

## Activités aînés

### REPAS MENSUELS

La maison de quartier vous propose de partager un moment autour d'un repas tous les 2<sup>ème</sup> vendredi du mois à midi, venez comme vous le sentez.

Les prochains repas sont organisés les :

**Vendredi 10 juin à 12h**  
**Reprise après les vacances**

Repas au prix de 12.-fr. sur inscription préalable par mail, téléphone ou en venant sur place.

### SORTIE

Pour faire suite à notre sortie du 1 avril dernier, la maison de quartier vous propose une sortie le **Vendredi 17 juin de 9h à 17h.**

Le lieu n'est pas encore connu, des informations à ce sujet seront disponibles sous peu sur notre site internet, sur les panneaux d'affichage au Manège en Ville ainsi qu'à notre secrétariat.

Inscription par mail, téléphone ou en venant sur place avant le vendredi 10 juin 2022.

## Cours de percussion

Venez découvrir la percussion autours de plusieurs instruments; Cajon, Djembe, Bongos. Gabriel Cruz vous présentera sa méthode d'apprentissage en commençant par la connaissance et la présentation des instruments, du solfège rythmique, de la percussion et du mouvement corporel et l'ensemble des percussions. Gabriel, avec ses 15 ans d'expérience, est un multi-percussionniste actif dans diverses troupes comme la Fanfare Revuelta et le groupe Gypson Five. Il est passionné par différents styles de musique. Les cours seront donnés les jeudis de 18h30 à 19h30 dans la salle de la Maison de Quartier Chausse-Coq au 2<sup>ème</sup> étage du Manège en Ville.

**1<sup>er</sup> cours le jeudi 9 juin 2022**

## Accueils tout public et initiatives citoyennes

Afin que les gens et les générations se mélangent, nous vous rappelons les horaires de nos accueils hebdomadaires dans la rotonde du Manège :

*Mardi : 16h-18h*

*Mercredi : 12h-18h*

*Jeudi : 11h30-14h*

*Vendredi : 16h-18h*

Ces accueils sont des moments ouverts à toutes et tous pour venir nous rencontrer, vous renseigner, partager vos rêves et vos envies pour le quartier, jouer une partie de baby-foot ou d'échecs, vous faire visiter le Manège, ou simplement boire un verre dans un cadre convivial et sympathique. Nous sommes là pour vous, pour vous écouter, répondre à vos besoins et vous aider à réaliser vos projets. Si vous ne voyez personne, c'est certainement que nous sommes bloqués dans le bureau à faire de l'administratif, venez nous chercher pour qu'on en sorte et qu'on discute !

Ces accueils fonctionnent sur le principe de la libre adhésion, c'est-à-dire que les gens peuvent venir et partir comme bon leur semble. Il n'y a pas d'inscription et c'est totalement gratuit. Les jeunes dès 10 ans peuvent venir non-accompagné-es, les enfants en dessous de 10 ans doivent être sous la responsabilité de leurs parents.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin de plus de précisions quant à ces accueils.

## Fête d'avant l'été – Samedi 11 juin – ANNULÉE !

Notre fête d'avant l'été, prévue samedi 11 juin sur la promenade Saint-Antoine, n'aura finalement pas lieu cette année.

**Plus d'informations sur notre site internet :**  
[www.mqchausse-coq.ch](http://www.mqchausse-coq.ch)

## LE TROC DU MANÈGE EN VILLE



### VOUS AVEZ DES VÊTEMENTS D'ENFANT QUE VOUS N'UTILISEZ PLUS ?

Au lieu de les laisser au fond d'une armoire, faites un geste solidaire et bon pour l'environnement !

**DONNEZ** ce qui ne vous sert plus  
(propre et en bon état)

**PRENEZ** ce dont vous avez besoin  
(même si vous n'avez rien déposé)

Dépôt des vêtements : lundi à vendredi de 8h à 17h au secrétariat de la Halte-Jeux du Manège ou déposez vos sacs dans les bacs à disposition à l'entrée du Manège en Ville.

Renseignements au 022 309 15 95

## rappel

Tout le monde s'accorde à dire qu'il n'est pas possible de mettre un policier à tous les coins de rues et que la police est bien obligée de donner des priorités à ses interventions, en fonction de l'urgence que les situations présentent. Toutefois, chacun peut faire appel à la police municipale ou cantonale, et il est important de le faire pour que toutes les incivilités ou autres dérangements que nous constatons au jour le jour entrent dans les statistiques. Sinon, c'est comme si tout allait bien.

Alors, notez ces numéros de téléphones et n'hésitez pas à appeler systématiquement (même si parfois vous avez l'impression que cela ne sert à rien), de manière à ce que les statistiques soient plus proches de notre réalité et donnent des arguments à la police pour qu'elle puisse renforcer ses effectifs en cas d'augmentation des gênes ou des troubles publics ou privés.

mg

### POUR TOUTES LES URGENCES VITALES

(agressions/ appels au secours / violences domestiques en cours / bagarres / cambriolages en cours / dommages à la propriété et/ou vols en flagrant délit / accidents avec blessé) un seul numéro :

**117 = centrale de la police cantonale (24h/24h)**

### POUR TOUS LES CAS OÙ IL N'Y A PAS OU PLUS D'URGENCE

**022 427 81 11 = centrale de la police cantonale (24h/24)** qui orientera vers le service adéquat en fonction de la problématique) ou,

**022 418 22 22 = centrale de la police municipale** (notamment en cas de bruit dans les établissements publics ou sur la voie publique / stationnement gênant en cours (ex. entrave au SIS) de 6h à minuit du dimanche au mercredi et de 6h à 3h du jeudi au samedi.

Le poste de la police municipale situé rue Jargonnant 4, dont nous dépendons dans le quartier, répond de 9h à 17h au **022 418 60 70**.



## la nouvelle école

**La Nouvelle École Genève** s'installe au 1, rue Etienne-Dumont pour les enfants de 3-6 ans : une école bilingue Anglais/Français basée sur la philosophie Montessori qui offre :

- une éducation personnalisée à travers des petits groupes d'apprentissage permet-tant un apprentissage individuel basé sur la pratique et la collaboration.
- un programme bilingue : des enseignants qui suivent attentivement les objectifs d'apprentissage du Plan d'Études Romand et du programme anglais. Les enfants sont guidés par des professeurs anglophones et francophones hautement qualifiés et expérimentés.
- une équipe bienveillante et attentionnée qui favorise l'excellence, la créativité, la gentillesse, le respect mutuel et la confiance en soi.



- un environnement d'apprentissage stimulant caractérisé par la conception épurée des espaces et des matériaux naturels.

Les inscriptions pour la rentrée 2022 sont ouvertes !

Pour toutes questions ou renseignements appelez le 078 240 00 42 ou envoyez un mail à [info@la-nouvelle-ecole-geneve.com](mailto:info@la-nouvelle-ecole-geneve.com)  
[www.la-nouvelle-ecole-geneve.com](http://www.la-nouvelle-ecole-geneve.com)

## hommage

C'est avec une grande tristesse que l'AHCVV a appris le décès d'**Eric May** le 4 mars dernier. Eric a été de nombreuses années membre du comité et trésorier de notre association. Malgré un déménagement, il en est toujours resté membre et a gardé de très proches amies et amis dans notre quartier. Nous adressons nos sincères condoléances à son compagnon, Alexandre Alvarez, à sa famille et à ses proches.

mg



Les deux petits bus électriques de la ligne 36 qui desservait la vieille-ville sont définitivement remplacés par des bus polluants. C'est regrettable.

rg

**MUSIQUE ET VIE**

**Concerts d'été en Vieille-Ville**

**Église Luthérienne Rue Verdaïne 20, 1204 Genève**

**Du 30 juin au 13 août 2022**  
Tous les jours sauf le dimanche de 12h30 à 13h30  
Entrée libre – collecte  
Programme sur [www.musique-vie.ch](http://www.musique-vie.ch)

**30<sup>ème</sup> Édition**



Avec le soutien de la Loterie Romande

**Arts à la rue LE FESTIVAL ÉCLAYÉ**

**TOUT PUBLIC DÈS 7 ANS**

**du 5 juillet au 11 août 2022**  
les mardis et jeudis soirs à 19h30

Terrasse Agrippa d'Aubigné  
7, rue de l'Évêché  
1204 Genève / Vieille-Ville

**12 soirées de spectacles de rue**  
Arts du cirque, humour musical, théâtre d'objets, marionnette portée, clown, danse, conte, acrobatie aérienne, théâtre classique revisité.

[www.cie-mine-de-rien.ch](http://www.cie-mine-de-rien.ch)

**ENTRÉE LIBRE**  
chapeau à la sortie

**Fabiola Bouariu**  
Professeur de musique  
Diplômée Bachelor et Master Concert à la Haute École de Musique de Genève

**Piano, Violon, Alto et Solfège (anglais/français)**

[fabiolabouariu@gmail.com](mailto:fabiolabouariu@gmail.com)  
+41 78 882 06 94  
[@fabiolab.music](https://www.fabiolab.music)

## il y a du nouveau sur la promenade de saint-antoine

Sur l'esplanade de Saint-Antoine on pourra bientôt se rendre compte de près de 2000 ans d'histoire genevoise. En effet, le Conseil municipal a accepté récemment la proposition du Conseil administratif, un crédit de plus de 14 millions destiné à la construction d'un ouvrage de protection et de mise en valeur du site archéologique.

En 2017, le projet architectural de l'Atelier Traces et Estar a été primé à l'unanimité par un jury mis en place.

L'État de Genève et une fondation privée participent au financement, respectivement à la hauteur de 4,6 et 4 millions, auxquels s'ajoute une donation de la loterie romande de 1 million.

On se réjouit de pouvoir visiter ce lieu archéologique hors du commun mis au jour entre les années 2012 et 2015 lors des fouilles menées par Jean Terrier, archéologue cantonal. On peut aussi rappeler que c'est l'Association des habitants du centre et de la vieille-ville qui a lancé, il y a bien des années, une pétition pour sauvegarder ce lieu exceptionnel.

rg



Depuis des années le même porteur dépose le journal de notre association dans votre boîte aux lettres.



Voici l'équipe de l'AHCVV à la Treille qui a grillé 333 saucisses lors de la fête de la première feuille. Un grand merci aux volontaires.



Perspective impressionnante au Manège en Ville!

## Une vie sans philosophie est-elle possible ?

Peut-on faire de la philosophie à partir de «rien», c'est-à-dire d'une question pratique, d'un souci quotidien, d'un élément banal ou d'une préoccupation concrète? Et que veut dire, finalement, «philosopher»? Se déplacer? Objectiver? Douter?... ou bien tout simplement s'étonner devant le monde, comme disait la philosophe genevoise Jeanne Hersch? Ces questions et d'autres encore ont été posées au nouveau Manège en Ville\*, dans le cadre d'ateliers de philosophie pratique, organisés à l'occasion du festival *Une semaine de philosophie en Suisse* ([PhilExpo22.ch](http://PhilExpo22.ch)) et qui s'est déroulé entre le 6 et le 15 mai 2022.

Premier festival national de philosophie, initié par l'association philosophie.ch, en collaboration avec plusieurs institutions et d'autres associations actives dans le domaine, cet événement se proposait de sortir la philosophie des murs parfois poussiéreux de l'université, afin de l'amener dans la cité, auprès des gens. Car au cœur de l'exercice philosophique, c'est bien la faculté de questionner qu'on trouve et celle-ci, non seulement est à la portée de tous, mais elle permet de voir le réel autrement ou, comme le rappelle la sagesse populaire, de refaire le monde, tout simplement. «Un monde qui met

en colère», comme le rappelait un participant aux ateliers. «Un monde qui part en guerre et qui déçoit», comme affirmait un autre. Peut-on encore philosopher quand on est en colère? Existe-t-il une déception positive? À ces questions, la philosophie en trouve d'autres, sans prétention de vérité et avec comme seule conviction ce qu'écrivait le philosophe français d'origine russe Vladimir Jankélévitch, qu'«on peut, après tout, vivre sans philosophie, sans musique, sans joie et sans amour. Mais pas si bien.»

Le festival «Une semaine de philosophie en Suisse» (<https://philexpo22.ch/fr/>) s'est déroulé du 6 au 15 mai 2022 dans toutes les régions de Suisse et en (au moins) quatre langues. Avec une multitude d'événements ouverts au public, des écoles, des universités, des centres culturels et des studios de pratique philosophique ont ouvert leurs portes, offrant des espaces communs pour l'apprentissage, l'échange et la conversation.

ob

\*Les espaces partagés du nouveau Manège en Ville sont disponibles à la location. Pour information appeler la Maison de quartier Chausse-Coq (<https://www.mqchausse-coq.ch>, 022 311 0061).

## salles de lectures

Il y a eu longtemps une belle et agréable salle de lecture au 4<sup>e</sup> étage de la Bibliothèque de la Cité. Belle et agréable parce que silencieuse, spacieuse et éclairée de deux côtés par la lumière naturelle, avec des coins variés, quelques fauteuils confortables isolés, mais aussi une grande table conviviale à la bonne hauteur pour y déposer son journal et même un pupitre pour lire debout. Elle a été sabordée au profit d'un espace dédié à l'éducation au digital réservé aux plus jeunes, et qui est désert chaque fois que j'y passe. La salle de lecture, elle, a été déplacée au rez-de-chaussée, dans un espace exigu et sombre situé derrière l'ascenseur extérieur et éclairé en permanence par la lumière électrique. Elle est meublée de quelques sièges inconfortables, peu de tables et trop basses. Quant au silence il est banni par la proximité de l'entrée principale de la bibliothèque et les allées et venues, le bruit des usagers qui viennent rendre leurs livres et/ou demander des renseignements. On pourrait aussi critiquer la façon de présenter les quotidiens et les espaces de rangement. Bref, tout est fait pour décourager les gens de fréquenter ces lieux. D'ailleurs il me semble qu'il y a de moins en moins de monde. Ce qui justifiera bientôt qu'on la supprime!

A quelques centaines de pas de là, au 11, Grand-Rue, vous avez la salle de lecture de la Société de Lecture (cf. l'article du numéro 146 du Journal des Habitants) richement fournie, mais pour la fréquenter il faut être membre et s'acquitter d'une cotisation.

Un peu plus loin, au 40, Grand-Rue, depuis quelques temps s'est ouverte la MRL, c'est-à-dire, la Maison de Rousseau et Littérature. Certainement que la majorité de nos lecteurs n'ont pas encore franchi le seuil de ce bâtiment

que ce soit pour déambuler dans le parcours Rousseau, suivre un débat, assister à une lecture à voix haute, une conférence, une rencontre avec des auteurs, un atelier ou encore un concert. Et pourtant il y a de quoi s'instruire et se divertir.



Alors pourquoi pas, pour apprivoiser ces lieux, ne pas commencer par se poser (pauser) quelques instants au rez-de-chaussée dans la salle de lecture, dite Café littéraire. Vous n'y trouverez pas de magazines ou de périodiques, mais les trois quotidiens locaux et des livres, essentiellement en relation avec Rousseau et avec les intervenants dans les différentes activités de la Maison. Vous pourrez par contre vous commander un café, peut-être une friandise, et recevrez en prime la tranquillité et la vue sur la rue.

Le Café littéraire est ouvert tous les jours de 11h à 18h sauf le lundi.

Pour être informé, et éventuellement participer aux différentes activités de la MRL, il suffit de s'inscrire à la Newsletter ou liste de distribution ou encore consulter le site de la MRL.

as

**QUARTIER SIG LIBRE**

**JF LIEGME**

archipels de couleur jaillis du pinceau

10 mai — 28 août 2022 | entrée libre  
Genève | Pont de la Machine


